

si la question de leur cause ne se présente pas avec une entière certitude, sera frappée de faiblesse originelle.

Il ne s'agit pas seulement de prouver que l'excitation du système nerveux par la suggestion ou l'auto-suggestion explique la production de rougeurs, de boursofflures et même de quelques gouttelettes de sang à la surface de la peau ; il s'agit d'expliquer que la suggestion peut produire de véritables brûlures et de véritables morsures allant jusqu'à entamer les chairs.

M. Véronnet conclut des phénomènes d'exsudation aux phénomènes de brûlures et de vraies morsures comme du pareil au pareil. Il faut pourtant admettre qu'il a plutôt conclu du moins au plus ; il y a une différence d'amplitude notable entre une exsudation superficielle et une brûlure ou une morsure où les chairs sont entamées. Il y a là un abus du procédé inductif. L'induction n'est valable qu'en autant que la conclusion se tire du pareil au pareil ou du plus au moins.

Une autre différence importante entre les phénomènes d'exsudation et ceux de Grèzes, outre la différence d'amplitude, c'est l'*instantanéité* avec laquelle se produisent chez la possédée les phénomènes observés par l'exorciste.

Les vésications obtenues par suggestion ne donnent une apparence sérieuse qu'après de longues heures. Les autres phénomènes de suggestion demandent pareillement un temps plus ou moins long pour se produire. Chez la possédée de Grèzes, c'est subitement, sans périodes préparatoires, qu'apparaissent sur son corps les brûlures et les morsures.

Et la forme des plaies ? On relève sur la possédée des morsures « avec la trace des dents qui viendraient de mordre. »

Encore un nouveau degré de différenciation avec les boursofflures et les exsudations. Pendant l'exorcisme d'une autre, possédée—le fait est de date relativement récente—l'exorciste ordonna au démon d'imprimer sur le dos de celle-ci le monogramme du Christ, I. H. S. Un instant après, la personne reprit conscience ; les témoins de l'exorcisme s'empressèrent de découvrir le dos de la personne, et tous aperçurent en caractères très distincts, imprimés à vif dans la chair entamée comme avec un fer rouge, selon l'expression d'un des témoins le monogramme du Christ ; une croix le surmontait et au-dessous apparaissaient les trois clous.